



### Actualité 9-1-1 au CRTC

#### 1. DEUX NOUVEAUX FIT APPROUVÉS



À la suite de la recommandation du Groupe de travail Services d'urgence (GTSU), le Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion (CDCI) a approuvé, le **20 février**, les Formulaires d'identification de tâche **n° 91**, (traduction) *Éléments à considérer liés aux données additionnelles du 9-1-1 PG* et **n° 92**, (traduction) *Cartographie et systèmes d'informations géographiques (SIG) pour le 9-1-1 PG*, lesquels s'ajoutent aux nombreux travaux déjà en cours.

#### 2. WI-FI ET RÉSEAUX D'ORIGINE DES FSSF

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a publié, le 22 mars 2018, la Décision de télécom **CRTC 2018-97**, *Réexamen de la Décision de télécom 2017-56 concernant les modalités définitives régissant les services d'itinérance sans fil mobile de gros*. Cette instance avait été ordonnée par une **décision** du cabinet fédéral demandant de reconsidérer la décision antérieure du CRTC. Elle portait surtout sur des enjeux commerciaux, d'investissement et de concurrence.

Le CRTC conclut à l'exclusion de la définition de réseau d'origine du Wi-Fi public lorsqu'il s'agit d'établir ce qui constitue une *utilisation temporaire* du réseau des fournisseurs de service sans fil (FSSF) par des exploitants de réseaux mobiles virtuels. Les **commentaires** de la *Coalition pour le service 9-1-1 au Québec* à ce sujet avaient été formulés dans l'hypothèse où le CRTC en viendrait à la conclusion inverse, afin d'imposer alors des obligations relatives au service 9-1-1. Dossier clos pour le moment.

#### 3. EXAMEN DES GAINS D'EFFICACITÉ - RÉSEAUX 9-1-1PG

L'Avis de consultation de télécom **CRTC 2018-105**, *Appel aux observations, Gains d'efficacité liés à la conception des réseaux 9-1-1 de prochaine génération* a été publié le 26 mars. Il donne suite à un rapport produit en décembre 2017 par les grands fournisseurs de réseaux 9-1-1 (voir l'édition de **février 2018**). Une version française est maintenant annexée au nouvel Avis. On s'attend à ce que la transition vers la technologie IP ait une incidence importante sur les réseaux utilisés pour acheminer les appels 9-1-1, ainsi que sur d'autres composantes, systèmes et ententes du

### Actualité 9-1-1 au CRTC (suite)

réseau utilisés pour fournir les services 9-1-1.

Le CRTC souhaite examiner les gains d'efficacité possibles, y compris les rôles et les responsabilités liés à la fourniture de serveurs de données de localisation et de bases de données sur les clients, les composantes des réseaux 9-1-1 PG qui pourraient être partagées et les ententes d'interconnexion efficaces. Au terme de cette instance, il pourrait imposer des obligations à certains ou à tous les fournisseurs de services téléphoniques, y compris les fournisseurs de réseaux 9-1-1 PG.

Notons que le CRTC mentionne expressément, au paragraphe 17° de l'Avis, qu'en ce qui concerne les centres d'appels d'urgence de la sécurité publique (CASP), lesquels relèvent des autorités municipales, provinciales ou territoriales, « *il n'examinera pas les propositions de gains d'efficacité liés à la conception des réseaux 9-1-1 PG portant sur les composantes des réseaux ou sur les éléments fonctionnels qui relèvent de la responsabilité des CASP, conformément à la politique réglementaire de télécom 2017-182 et à la norme i3* ». Les décisions éventuelles qui s'appliqueront aux fournisseurs régis par le CRTC pourraient néanmoins, elles, avoir des répercussions importantes sur les CASP. Nous suivrons ce dossier.

Les intéressés doivent déposer leur intervention au plus tard le 25 avril. Le CRTC a, toutefois, raccourci subseqüemment le délai de dépôt des répliques (partie importante du processus) au 10 mai. Cette étape nous permet de réagir, au besoin, aux propositions ou observations des fournisseurs de réseaux 9-1-1 (avis de correction ACT **CRTC 2018-105-1** du 28 mars).

#### 4. ALERTES SANS FIL



L'essai du nouveau système national d'alertes sans fil **visible pour le public** (réseaux et appareils LTE seulement) devrait avoir lieu au Québec le lundi 7 mai, à 9 h 55. Il est donc possible que les centres 9-1-1 reçoivent alors certains appels, même si le message indiquera bien qu'il s'agit d'un essai. Les essais annuels **visibles** publiquement auront lieu, par la suite, durant la Semaine de la sécurité civile. Pour plus de renseignements sur le calendrier et le fonctionnement du service : [www.enalerte.ca/](http://www.enalerte.ca/)

### Actualité 9-1-1 au CRTC (suite)

De son côté, le CRTC a publié, le 29 mars, la Décision de télécom **CRTC 2018-108**, *Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion - Rapports de consensus sur un calendrier et une méthodologie proposés relatifs aux messages d'alerte d'essai du service d'alertes sans fil au public*. Selon nos sources, il est probable que le CRTC produise prochainement un document d'information à ce sujet à l'intention des centres d'appels de la sécurité publique. Espérons qu'il y aura une version française, cette fois.

Enfin, Sécurité publique Canada a publié, le 29 mars les **Directives** (version 2.0) sur la présentation uniforme du système national d'alertes au public.

### AEC en répartition d'urgence : nouvelles cohortes



Avis aux intéressé(e)s : le Collège de Beauce-Appalaches annonce les dates des prochaines cohortes de formation pour son programme en ligne *Répartiteur en centre d'urgence* : du 30 avril 2018 au 25 janvier 2019, et d'octobre 2018 à juin 2019 (765 heures, 25 heures/semaine). Les détails sont offerts **en ligne**.

### Nouveaux administrateurs et nouveau mandat pour l'Agence

Le conseil d'administration de l'Agence a été constitué, le 27 mars, pour les deux prochaines années. M. Alex Norris, conseiller de la Ville à Montréal, assumera la présidence de l'Agence; M. Marc Asselin, maire d'Alma et représentant de l'UMQ assumera le poste de trésorier, et M. Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore et représentant de la FQM, assumera le poste de secrétaire. De plus, M. Patrick Émond représentera la FQM, M. Pierre Foucault la Ville de Montréal et M. Yves Létourneau, l'UMQ.

Le gouvernement du Québec a, par le **décret 173-2018**, confié un nouveau mandat à l'Agence et lui a octroyé la gestion de la somme de 20 M \$ à cette

### Nouveaux administrateurs et nouveau mandat pour l'Agence (suite)

fin. Ce nouveau volet de la mission consiste, entre autres, à réaliser au bénéfice des municipalités certaines activités prévues au Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations — *Vers une société québécoise plus résiliente aux catastrophes*. Plus de détails seront annoncés ultérieurement. Ces nouvelles activités seront complètement indépendantes de celles concernant la taxe municipale 9-1-1.

### Congrès 2018 de NENA



La conférence annuelle et le salon professionnel de la *National Emergency Number Association (NENA)* auront lieu du 16 au 21 juin, à Nashville, Tennessee. Cet événement nord-américain constitue un lieu privilégié de rencontre de collègues canadiens, américains et internationaux, ainsi que les représentants des fournisseurs de réseaux du Canada et de l'équipe 9-1-1 du CRTC. L'[inscription](#) et le [programme](#) préliminaire sont accessibles en ligne.

### Actualité 9-1-1 américaine



La *Federal Communications Commission (FCC)*, organisme américain de réglementation

des télécommunications, a publié, le 23 mars, un [avis de consultation\\*](#) portant sur l'acheminement des appels sans fil au 9-1-1. Le texte de l'avis dresse une très bonne toile de fond de la situation.

L'acheminement des appels est actuellement effectué selon l'emplacement de la tour de téléphonie cellulaire qui capte l'appel. Celle-ci peut être éloignée de quelques centaines de mètres ou de plusieurs kilomètres de la localisation réelle de l'appelant. Dans certains cas, le centre 9-1-1 à qui l'appel est acheminé peut ne pas être celui correspondant à la localisation de l'appelant.

Selon la FCC, des progrès récents des technologies de localisation permettent

### Actualité 9-1-1 américaine (suite)

de croire qu'il serait possible, dans de nombreuses situations, d'acheminer les appels sans fil au 9-1-1 directement au centre d'appels d'urgence approprié, en fonction des informations sur l'emplacement de l'appelant. L'avis de consultation poursuit plusieurs objectifs, dont les suivants :

- Établir comment il serait possible d'améliorer les temps de réponse, en éliminant ou en réduisant les retards causés par l'acheminement parfois erroné des appels sans fil au 9-1-1, grâce à la mise en œuvre de solutions d'acheminement basées sur la localisation;
- Examiner les technologies d'acheminement des appels basées sur la localisation de l'appelant et leur degré d'efficacité, afin de prendre en charge un acheminement plus précis des appels sans fil au 9-1-1;
- Comparer les coûts et les avantages des technologies d'acheminement des appels basées sur la localisation, les normes existantes et prévisibles, ainsi que les possibilités offertes par le 9-1-1 de prochaine génération;
- Déterminer comment la FCC pourrait faciliter et promouvoir les améliorations de routage des appels sans fil basés sur la localisation.

Un dossier à suivre.

\*P.S. Docket N° 18-64

### Contribution au bulletin

Si vous désirez apporter une contribution au bulletin, faire une suggestion de sujet ou un commentaire, partager une réalisation de votre équipe, témoigner d'une expérience particulière ou nous informer d'une activité pouvant intéresser nos abonnés, transmettez vos textes et photographies à l'adresse courriel [info@agence911.org](mailto:info@agence911.org).

Publié pour la communauté des personnes intéressées par le service 9-1-1 au Québec.

Pour commentaires ou pour abonnement gratuit :  
[info@agence911.org](mailto:info@agence911.org)

Éditeur :

Serge Allen, Agence municipale 9-1-1

Comité de lecture :

Pierre Foucault, Richard Leblanc, Éric Leclerc

Mise en page :

Line St-Germain

Coordonnées de l'Agence :

2954, boulevard Laurier, bureau 300  
Québec (Québec) Canada G1V 4T2

Téléphone : 418 653-3911

Sans frais : 1 888 653-3911

Coordonnées de l'ACUQ :

1370, rue Notre-Dame Ouest  
Montréal (Québec) Canada H3C 1K8

[info@acuq.qc.ca](mailto:info@acuq.qc.ca)

Téléphone : 514 282-2747

Les textes publiés ne reflètent pas nécessairement l'avis de l'Agence ou de l'ACUQ.

Les hyperliens étaient fonctionnels lors de la publication et leur contenu n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

© Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle de ce bulletin à des fins non commerciales est autorisée, à la condition toutefois de citer la source.

ISSN 1927-274X

Dépôt légal : Septembre 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec